

Adaptation des rentes AI

Montants valables à partir du 1^{er} janvier 2021

Sous l'effet du renchérissement, les rentes AI augmentent légèrement à partir de 2021. Cette hausse conduit à de nouvelles adaptations au niveau de l'AI et des PC. Nous avons synthétisé ci-dessous les principales d'entre elles. Dans la brochure «Les prestations complémentaires», ces adaptations concernent les calculs des rubriques «**Couverture des besoins vitaux**» (p. 9) et «**Revenu hypothétique**» (p. 13).

Rentes AI (par mois)

Rente d'invalidité entière minimale	CHF 1195
Rente d'invalidité entière maximale	CHF 2390
Rente pour couple maximale (deux rentes, total)	CHF 3585
Rente AI entière extraordinaire	CHF 1593

Allocations pour impotent de l'AI

Adultes dans un home, par mois	degré faible	CHF 120
	degré moyen	CHF 299
	degré grave	CHF 478

Adultes à la maison, par mois	degré faible	CHF 478
	degré moyen	CHF 1195
	degré grave	CHF 1912

Mineur-e-s à la maison, par jour	degré faible	CHF 15.95
	degré moyen	CHF 39.85
	degré grave	CHF 63.75

Supplément pour soins intenses (mineur-e-s à la maison, par jour), avec un besoin de soins d'au moins	4 heures par jour	CHF 31.85
	6 heures par jour	CHF 55.75
	8 heures par jour	CHF 79.65

Contribution d'assistance

par heure	CHF 33.50
par heure, pour un soin qualifié	CHF 50.20
par nuit, au maximum	CHF 89.30

Adaptation des Prestations complémentaires (PC)

Montants valables à partir du 1^{er} janvier 2021

Prestations complémentaires (PC) à l'AVS/AI (par an)

Montants PC destinés à la couverture des besoins vitaux

Personnes seules	CHF 19 610
Couples	CHF 29 415
Conjoint-e vivant à domicile si l'autre conjoint-e vit dans un home	CHF 19 610

Enfants à partir de 11 ans

– 1 ^{er} et 2 ^e enfant, chacun	CHF 10 260
– 3 ^e et 4 ^e enfant, chacun	CHF 6 840
– 5 ^e enfant et au-delà, chacun	CHF 3 420

Enfants jusqu'à 11 ans

– 1 ^{er} enfant	CHF 7 200
– 2 ^e enfant	CHF 6 000
– 3 ^e enfant	CHF 5 000
– 4 ^e enfant	CHF 4 165
– 5 ^e enfant et au-delà, chacun	CHF 3 470

Revenu hypothétique de personnes percevant une rente AI partielle

Avec un quart de rente	CHF 26 147
Avec une demi-rente	CHF 19 610
Avec trois quarts de rente	CHF 13 073